

HONORAIRES D'AGENCE TRANSACTION

Prix de vente affiché	Honoraires d'agence TTC Locaux à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou terrain à bâtir
Jusqu'à 60 000 €	3 900 €
De 60 001 € à 100 000 €	6,90 %
De 100 001 € à 190 000 €	6,50 %
De 190 001 € à 240 000 €	6,00 %
De 240 001 € à 300 000 €	5,60 %
De 300 001 € à 400 000 €	5,20 %
De 400 001 € à 500 000 €	4,80 %
Au-delà de 500 001 €	4,50 %
VIAGER	9,00 %

BARÈME TRANSACTION LOCATIVE « HABITATION »

Baux d'habitation Dont nus ou meublés, soumis aux dispositions de la loi n°89-642 du 6 juillet 1989	Honoraires TTC* BAILLEUR	Honoraires TTC* LOCATAIRE
Estimation	Offerte	
Entremise et négociation	Offerte	
Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	Zones non tendues : 8,07 € / m2 Zones tendues : 10,09 € / m2 Zones très tendues : 12,10 € / m2	Zones non tendues : 8,07 € / m2 Zones tendues : 10,09 € / m2 Zones très tendues : 12,10 € / m2
Etat des lieux	3,03 € / m2 de surface habitable	3,03 € / m2 de surface habitable
Avenant pour modification de bail	120 €	120 €
Autres prestations	Vacation horaire	84 €
Etat des lieux – hors gestion	3,03 € / m2 de surface habitable	3,03 € / m2 de surface habitable

*L'ensemble des honoraires (pour les locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989) à la charge du locataire comme au bailleur, est plafonné à 1 mois de loyer chargé.

Autres locaux Non soumis aux dispositions de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989	Honoraires TTC* BAILLEUR	Honoraires TTC* LOCATAIRE
Garage / Parking / Box	Forfait** 100 €	Forfait** 100 €

** Forfait comprenant : visite, constitution du dossier, rédaction de bail et état des lieux.

En cas de délégation de mandats, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.